

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 juin 2010**

L'an deux mil dix, le quatorze juin à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient présents : Mesdames et messieurs, Alain GUÉRINET, Marie-Claude TLEIK, Hubert CABORDEL, Michel JULIEN, Christiane ANDIOLE, André LEMAIRE, Delphine MIGNOT, Claude BAUDSON, Henri BOURGOIN, Jean-Claude DAUTOIS, Corinne MABILEAU, Sandrine SENTIER, Virginie BAUDSON, René KLOECKNER, Béatrice BASQUIN, Bertrand VANDEWALLE, Sylvain DARTOIS, Marie-Claude LEFEVRE, Barbara MLYNARCZYK, Jacqueline RAMELET.

Absents excusés : Mme Monique PRECHEY ayant donné procuration à Mme Christiane ANDIOLE,

M. Gérard MARTIN ayant donné procuration à M. Michel JULIEN,
Mme Frédérique DEPRECQ ayant donné procuration à M. Hubert

CABORDEL

M. Hubert LIOUST ayant donné procuration à M. Bertrand VANDEWALLE,
M. Daniel SAMUEL ayant donné procuration à Mme Béatrice BASQUIN.

Etaient absents : Mrs Cédric GUIGONNET, Michaël MAITRE.

Secrétaire de séance : M. René KLOECKNER.

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 mai 2010 : Le conseil municipal destinataire du compte-rendu de cette réunion, après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'adopte en incluant la demande de monsieur Bertrand VANDEWALLE portant sur l'emprise foncière nécessaire à la construction des équipements sportifs de la zone du Beaucamp dont le maire donne lecture en précisant que cette information ne pouvait pas être inscrite dans le compte-rendu du fait qu'il s'agit d'une réponse à l'interrogation sur le sujet précité formulé par l'intervenant lors de la séance du 10 mai 2010 et adressée à postériori à savoir en date du 27 mai 2010. Cette réponse étant :

Parcelles municipales	Affectation	Occupation du Sol
5 772 m ²	Salle de sports et annexes (vestiaires et stockages)	1 780 m ²
8 751 m ²	Terrain football (avec dégagements)	10 000 m ²
1 393 m ²	Vestiaires football	96 m ²
936 m ²	City stade	600 m ²
1 196 m ²	Parkings	
2 296 m ²		
Total : 20 345 m ²		Total : 12 476 m ²

Il est précisé qu'il reste disponible pour les voiries et parking 7 869 m²

DELEGATIONS DU MAIRE

Démarches et actions depuis le 10 mai 2010 : monsieur le maire fait le point de ses démarches et actions depuis le 11 mai dernier et notamment sur son rendez-vous du 16 mai 2010 où il a reçu madame DEVLIEGHIERE qui doit le 16 juin prochain rendre réponse sur la surface qu'elle souhaite céder soit 170 ou 189 m².

Il demande à ce sujet délégation pour valider l'accord et traiter ensuite le dossier avec le notaire. Le conseil municipal à l'unanimité, accepte d'ajouter ce sujet à l'ordre du jour de la présente séance et donne délégation au maire pour clore cette affaire. Ensuite il prend acte des autres points.

FINANCES LOCALES

Vente arme police municipale : Monsieur Jacky COMMIEN a demandé à acquérir l'arme (BERETTA 7-65) du policier municipal parti en retraite. Le conseil municipal prend acte de la demande d'achat et décide avant de se prononcer d'attendre les conclusions de la commission Sécurité, Ecologie, catastrophes naturelles sur le devenir de la police municipale.

FCTVA – travaux sur la RD 929 – conseil général de l'Oise – signature d'une convention. Les services de l'Etat ont informé la commune que le dossier d'aménagement de trottoirs à Tillet d'un montant de 34 848,05 € ttc était exclu du fonds de compensation de la TVA en l'attente de réception d'une convention signée entre le conseil général et la commune de Cires lès Mello.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de passer la convention avec le conseil général actant les travaux de rénovation de trottoirs pour transmission en préfecture.

SCOLAIRE

Inscription classe de découverte saison 2010/2011 – école Jean de la Fontaine : L'école primaire Jean de la Fontaine propose d'organiser un départ d'une classe de CM en classe d'environnement à la montagne pour l'année scolaire 2010/2011 par le biais du SMIOCE (syndicat mixte intercommunal de l'Oise des classes d'environnement).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, d'une part, de prendre en compte les frais d'organisation de ce séjour et, d'autre part, fixe les modalités de financement de ce dernier à savoir :

Familles ciroises : 50% et participation communale 50% du coût du séjour,

Familles extérieures : 100% du coût du séjour.

Inscription séjour à la neige saison 2010/2011 : Chaque année, en substitution de la classe de neige, le conseil municipal organise un séjour à la neige pendant les vacances de février pour les enfants de CM2 de l'école primaire du Tillet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, d'une part, d'organiser un séjour à la neige pendant les vacances de février pour les enfants de CM2 de cette année et de l'an passé de l'école primaire du Tillet et, d'autre part, fixe les modalités de financement de ce dernier à savoir :

Familles ciroises : 50% et participation communale 50% du coût du séjour,

Familles extérieures : 100% du coût du séjour.

Bilan de la restauration scolaire : Le conseil municipal prend acte du bilan du 1^{er} juin 2010 qui a permis de connaître l'avis des usagers, de rencontrer le prestataire de service, la diététicienne et d'évoquer des aménagements complémentaires à apporter. Le bilan s'avère positif.

URBANISME

Compte-rendu de la réunion de la réunion du 12 juin : le maire rend compte des travaux de la commission qui ont porté dans un premier temps sur le devenir du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et dans un second temps sur diverses Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). A l'issue de ce compte-rendu, le conseil municipal décide de porter une réflexion sur le contenu du règlement du PLU.

QUESTIONS DIVERSES

SNCF : ligne Creil/Beauvais : Il est porté à la connaissance du conseil municipal les informations concernant la modernisation de la ligne CREIL-BEAUVAIS destinée à améliorer le service rendu.

Remerciements : Les associations AAPPMA de CIREN-LES-MELLO et VIE LIBRE ont adressé leurs remerciements au conseil municipal pour l'attribution de subventions au titre de l'année 2010.

Aménagement carrefour des quatre chemins :

Monsieur DARTOIS demande la date de commencement des travaux. Monsieur le maire répond que ces derniers devaient débuter début mai. Ils ont été reportés en raison du Tour de Picardie. Ils devraient être reprogrammés prochainement.

Demande de soutien :

Madame LEFEVRE évoque :

* le courrier de monsieur J-F DARDENNE au sujet d'une demande de soutien pour des sans papier et demande la suite qui a été réservée à ce courrier. Monsieur le Maire indique que ce dernier a été redirigé vers le CCAS de la commune pour traitement.

* l'action du comité de défense de l'Hôpital de CREIL qui demande le soutien des collectivités locales et de leurs représentants pour lutter contre la fermeture de certains services. Le maire rappelle qu'il reçoit de nombreuses sollicitations sur divers sujets et notamment celui précité. Il pense qu'au regard d'une pétition, il est difficile de demander de se positionner sans détenir l'ensemble des informations pour une prise de décision éclairée.

* la dangerosité du poste informatique de la bibliothèque où de nombreux fils sont apparents et demande une mise en sécurité. Le maire indique qu'il prescrira l'achat d'un cordon à spirale.

Fête des Ecoles :

Madame Jacqueline RAMELET demande pourquoi la commune ne fournit pas la sono nécessaire au bon déroulement de la fête des écoles. Monsieur le maire répond que cela n'est pas le rôle de la mairie qui toutefois l'a déjà fait exceptionnellement suite au désistement d'une personne qui n'avait pas à l'époque pu tenir son engagement de prêt. Madame Delphine MIGNOT indique qu'une solution a été trouvée.

Zone sportive du Beaucamp :

Monsieur Bertrand VANDEWALLE évoque le projet d'aménagement d'un complexe sportif au Beaucamp et fait part de son inquiétude au sujet de l'emprise des différents équipements envisagés. Il fait part de sa crainte que la réserve foncière communale ne puisse les accueillir. Il souhaite rencontrer le porteur du projet au sein de la mairie afin d'obtenir de plus amples informations

Le maire répond que le porteur du projet est l'éducateur territorial monsieur Pascal DAENS. Il précise qu'il le préviendra de la demande de rendez-vous afin qu'il soit disponible.

Suite à cela, une discussion s'engage entre le maire et monsieur Bertrand VANDEWALLE au sujet des emplacements et des dimensions des aménagements sportifs envisagés. Madame Sandrine SENTIER demande une copie du plan de base et monsieur André LEMAIRE fait remarquer que le city parc n'est pas implanté à l'emplacement prévu.

Monsieur le maire répond que les plans techniques ne sont pas encore établis et il précise qu'il a un rendez-vous le 16 juin 2010 avec l'OPAC pour notamment en débattre.

Il indique qu'une réunion technique sera organisée pour présenter l'esquisse du projet d'implantation des équipements précités et que tout membre du conseil municipal intéressé pourra y participer.

Fin de la séance à 21 h 35

Cires lès Mello, le 15 juin 2010

Le maire,

Alain GUÉRINET